

SALLES-ARBUISSONNAS EN BEAUJOLAIS (RHONE)

CONSEIL MUNICIPAL REUNION DU 7 mai 2019

Présents : **LONGEFAY Marie-Claude - VAURAZ Christophe - MEY Karine - CHEVALIER Jean-Pierre - DESSEIGNE Alain - KOOMEN Chantal - GUILLARME Grégory - MATHON Christophe - RUET Raymond -**

Excusé(s) : **BOUCAUD Franck - LALLEMENT Annette - PELLETIER Franck**
(Procuration de Mr BOUCAUD à Mme LONGEFAY)

Démissions : **CHEVILLON Yannick - DUBRESSON Nathalie - GUYOT Florence**

AGGLO « VILLEFRANCHE-BEAUJOLAIS-SAONE » :

Compte rendu des différentes réunions de bureau, conseil communautaire, portant notamment sur :

Maison du petit monde : Création, à côté de l'hôpital de Gleizé, d'une maison de 26 chambres pour recevoir les familles des enfants hospitalisés.

Personnes en difficulté : Versement d'une aide financière à différents organismes (Le Transit-L'Oasis-Sauvegarde 69- Centre Intercommunal d'action sociale).

Eau-Assainissement : Acquisition de parcelles autour des captages d'eau potable du secteur de Beauregard.

Urbanisme : Signature d'une convention d'adhésion avec le conseil d'architecture et d'urbanisme.

Label « Pays d'Art et d'Histoire » : Ce label a été accepté, le 17 avril, par le ministère de la culture à PARIS.

Piscine Le Nautile : Réouverture le mercredi 12 juin 2019. Portes ouvertes, les 8 et 9 juin.

PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) :

Compte rendu du COPIL (Comité de Pilotage) du 19 avril à la mairie de VILLEFRANCHE, portant sur les points suivants :

- Viser un développement maîtrisé qui valorise les atouts du territoire
- Répondre aux besoins des populations d'aujourd'hui et de demain.
- Définir un projet d'aménagement qui anticipe les mutations économiques

TRAVAUX:

Réfection Toitures : Accord des ABF pour la maison de la tour des archives. Attente accord des ABF pour le cloître et l'arrière cloître.

Eglise de SALLES : Attente de l'autorisation de travaux sur bâtiment classé. L'avis public du marché sera publié le jeudi 16 mai. Retour des offres pour le lundi 17 juin (17h). Les travaux sont prévus pour début septembre.

Jardins du Chapitre : Dossier adressé aux ABF. En attente de réponse.

Eglise Arbuissonnas : Les travaux se poursuivent. Les poutres et les planches situées sous le mécanisme de l'horloge sont très abimées. Nous sommes contraints de les changer. Accord du devis de l'entreprise MICOLLIER pour effectuer ces travaux imprévus (2 352 € TTC).

Le mercredi 5 juin, signature de la convention entre la mairie et la fondation du Crédit Agricole pour le versement d'une aide financière de 10 000,00 €. Il reste 20 000 € à rechercher pour financer les derniers travaux.

ASSAINISSEMENT :

Les travaux « Rue de la Treille et du 8 mai », se poursuivent. Travaux un peu compliqués, (beaucoup de réseaux, d'anciennes canalisations).

INSCRIPTION BATIMENTS MONUMENTS HISTORIQUES :

Notre demande (28 mars 2017) pour l'inscription régionale au titre des monuments historiques des bâtiments suivants : Cloître + Parloir + Cuisine et réfectoire des Moines + Salle capitulaire, a été acceptée, lors de la commission régionale du 11 avril 2019.

Cependant, la personne responsable de la DRAC a souhaité faire inscrire, sans notre accord, les bâtiments suivants :

- La Mairie + La maison Tour des Archives (intérieur et extérieur)
- La maison de Mr MENARD (demande et accord du propriétaire pour l'intérieur et l'extérieur)
- L'ensemble des maisons du Chapitre (façades et toitures)

L'arrêté doit nous être adressé prochainement. A réception de cet arrêté, le Conseil Municipal validera ou non cette décision. Les propriétaires du Chapitre seront également avisés de cet arrêté.

De nombreuses questions ont été soulevées par le conseil municipal sur les avantages et inconvénients de cette inscription. Le débat reste ouvert.

Mme le Maire rappelle que lorsque qu'un bâtiment est inscrit, nous pouvons bénéficier d'une subvention de la DRAC d'un montant de 10 % et lorsqu'il est classé, la subvention est de l'ordre de 40 %. Cependant, il y a des contraintes à respecter lors de travaux et un coût financier plus élevé.

URBANISME :

Jardins de Laurette : Le projet de construction de 5 maisons « Rue de la Croix-Rousse », sur le terrain Médal, a été accepté par les ABF. Accord avec quelques prescriptions.

Clos ste Anne : Refus par les ABF du projet de construction, de 6 villas, dans le parc.

SPR (Site patrimonial remarquable) : Lecture du courrier de Mr MICHEL de l'agglomération concernant la révision du règlement de notre SPR (anciennement appelée ZPPAUP) avec la mise en place du PLUI. Le conseil est un peu septique à cette révision (manque de connaissance des modifications à apporter, beaucoup de travail demandé, attendre que cette décision nous soit imposée,... ?). Cette demande de révision a été formulée par Mme DASTARAC des ABF et non pas par la commune.

SYNDICAT DES EAUX :

Suite à une restructuration des services, notre commune dépendra de l'agence de Beaujeu et non plus d'Anse. Les travaux prévus en 2018 « Route de la Péreuse », seront réalisés en juillet prochain, ainsi que ceux prévus, sur le budget 2019 (Rue du 8 mai – rue de la Treille - Route des Granges).

SIVOS :

Ce syndicat va être dissous prochainement et la compétence sera reprise par la communauté de Communes de BELLEVILLE. Ce collège sera toujours le collège de notre secteur, une convention devra être signée entre la commune et la communauté de BELLEVILLE.

Délibération pour l'inscription au budget communal de notre participation 2019 (3 887 €), pour 54 élèves.

LOCATION APPARTEMENT :

Le logement, situé « Rue de la Voute », au 1er étage, 55 m², loyer mensuel 450 €, au dessus du salon de coiffure, est libre. Renseignements en mairie.

SUBVENTIONS aux ASSOCIATIONS :

NOM DE L'ASSOCIATION	MONTANT	MONTANT EXCEPTIONNEL
ADMR	A définir	
Aide à Domicile AMASIE	A définir	
Amicale Conscrits Classe en "0"	100.00	
Amicale Jeunes Sapeurs-Pompiers	300.00	
Association des Familles (Centre de loisirs + Camps Eté + Mercredi matin)	4416.00	
Cantine Scolaire	200.00	
Comité d'Organisation du Tour du Beaujolais	100.00	
Fanfare "La Sallésienne"	550.00	
Karaté Club	250.00	
PEPSA (Ecole)	500.00	
RASED (Psychologue scolaire)	80.00	
Société de Chasse	100.00	
Sou des Ecoles	350.00	50 (tables)
Tennis-Club Blacéen	450.00	50 (peinture)
Univers des Jeunes	300.00	
TOTAL	7 696	100

MAG D'INFORMATIONS :

La parution est prévue pour fin juin-début juillet.

FETE DE LA MUSIQUE :

Elle se déroulera le samedi 15 juin à 18h00. Mme KOOMEN organisera une réunion de préparation le mercredi 22 mai, avec les participants.

ARCHIVES COMMUNALES :

Le service du Centre de Gestion, reviendra du 1^{er} au 19 juillet, pour le tri des anciennes archives.

FETE DES MERES :

Tous les habitants sont invités à participer à la fête des mères, dimanche 26 mai à 11h00, à la salle du Breuil. Une rose sera offerte à chaque maman présente.

INAUGURATION PORTE GOTHIQUE :

Vendredi 14 juin à 18h. Organisation complexe en raison de la signature, le même jour, du label « Pays d'Art et d'Histoire » avec l'agglo, la ville de VILLEFRANCHE et les Pierres Dorées. Assemblée plénière pour ce label de 16h à 17h30 en mairie.

FESTIVAL ROSE NUIT D'ETE EN BEAUJOLAIS :

Ce festival, organisé par l'office du Tourisme se déroulera du 1^{er} juillet au 31 août dans les villages du Beaujolais. La commune participe à cette opération en organisant une soirée le vendredi 5 juillet. Cette animation se fera sur le chapitre et débutera, vers 18h30, par la visite du musée et cloître, la dégustation des vins rosés des viticulteurs sallésiens et se terminera en musique, avec la bandas de l'Echo de la Montagne. Cette soirée est gratuite et ouverte à tous.

QUESTIONS DIVERSES :

Document Unique : Visite de la société SECURIS pour la mise à jour du document unique, établi en 2013. Ce document est à revoir régulièrement et concerne la sécurité des employés (1320 € TTC)

ADEPA : Mme MEY donne le compte rendu de l'assemblée générale de cette association, assurant l'enseignement musical, en collaboration avec les fanfares de l'agglomération. A ce jour, 74 élèves suivent des cours.

Accessibilité Bâtiments : Accord devis de la société EGEE pour étude de l'accessibilité de l'Eglise de SALLES et du salon de coiffure.

Sécheresse : Depuis le 1^{er} avril 2019, arrêté préfectoral pour vigilance et alerte sécheresse des eaux superficielles.

Ecole : Classe découverte pour les CE et CM, du 13 au 17 mai, à GRANDBOIS dans le Lubéron.

PROCHAINES REUNIONS :

Mardi 4 juin 2019 à 19h

Mardi 2 juillet 2019

Mardi 30 juillet 2019

Mardi 27 août ou 3 septembre 2019